



## **Prestations financières d'encouragement pour le soutien durable de projets**

### **Informations et critères**

Dans le cadre du projet Varietà, des contributions financières plus larges peuvent être accordées par demande de projet. L'objectif des contributions financières est de mettre à disposition un soutien durable et à bas seuil pour les coûts directs ainsi que pour l'accompagnement et le conseil du projet.

### **Groupe cible :**

Les organisations membres du CSAJ (y compris leurs organisations membres et sections) et les organisations membres actives dans le secteur de l'animation enfance et jeunesse et qui réalisent des projets d'ouverture interculturelle sur le long terme avec une organisation membre du CSAJ (durée minimale du projet : deux ans).

Les subventions couvrent les coûts suivants :

- Conseil spécialisé pour la phase de développement ou de mise en place d'un projet / processus interculturel
- Conseil spécialisé pour la conception et la réalisation d'un projet / processus interculturel
- Conseil et assistance de projet (à travers des conseillers/-ères externes ou la direction du projet Varietà)
- Frais matériels en relation avec la réalisation

### **Critères :**

- a) Objectif : permettre aux personnes issues de l'immigration une participation égale à l'organisation.
- b) Méthode / contenu : confrontation avec des préjugés, confrontation avec les droits humains/la discrimination, projets en collaboration avec des organisations de migrant-e-s/des personnes issues de l'immigration. Les projets pratiques qui prévoient une approche de rencontre (collaboration directe avec des migrant-e-s) seront favorisés par rapport à ceux proposant des analyses/études théoriques.
- c) Le soutien du CSAJ et de Varietà sera rendu visible à travers la présence d'un logo sur tous les supports de communication.
- d) Un rapport intermédiaire ainsi qu'un rapport final devront être établis. La forme du rapport sera fixée dans le contrat.
- e) Une comptabilité détaillée du projet devra être présentée au CSAJ. A cela s'ajoute la participation à l'évaluation du projet. Les expériences et les enseignements à retenir seront mis à disposition pour d'autres projets.



### Dépôt de la demande :

1. Demande par téléphone et description de la demande à la personne de contact du centre de compétences Varietà (Sonja Loosli : [sonja.loosli@sajv.ch](mailto:sonja.loosli@sajv.ch), 031 326 29 42, décidera comment procéder). Les demandes sont possibles à tout moment.
2. Demande écrite au moyen du formulaire (le cas échéant avec le soutien de la personne de contact).
3. La demande sera traitée dans un délai d'un mois (sauf en cas de vacances, d'absences imprévues, etc.).
4. Le conseil (composé du centre de compétences et d'une/un représentant-e du CSAJ) décide si donner suite à la demande.
5. Le centre de compétences transmet la décision (à condition que les critères mentionnés ci-dessus soient satisfaits) au candidat et un accord est conclu afin de fixer les points mentionnés, à savoir le rapport, l'utilisation du logo, les données, etc.
6. La première partie de la somme est délivrée au moment de la signature de l'accord. La seconde sera versée après le rapport intermédiaire.

### Prestations du CSAJ :

Le CSAJ gère les contributions financières. Il vérifie les demandes et s'occupe de leur administration. Il conseille en outre aux candidat-e-s les professionnel-le-s pour le coaching et soutient le cas échéant la direction du projet.

### Soutien :

Les contributions financières de Varietà sont soutenues par la Fondation Mercator Suisse et par le Programme « Citoyenneté – échanger, créer, décider » de la Commission fédérale des migrations CFM.